

## Conférences interrégionales Construire ensemble l'avenir des SSTI

Les premières conférences interrégionales organisées par le Cisme ont eu lieu les 20, 21, 28 septembre 2012, à Lyon, Dijon et Arras.

Un public varié et nombreux, composé des différents acteurs des SSTI, a répondu à l'invitation. Des membres des instances - Conseil d'administration - Commission de contrôle - Commission médico-technique - ont ainsi pu échanger sur la mise en œuvre de la réforme et chacun a pu projeter son rôle dans le nouveau dispositif.



Hubert Seillan et Martial Brun animent les échanges autour de l'élaboration du projet de Service

Dans une optique opérationnelle du fonctionnement des SSTI, les thèmes du projet de Service et du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ont concentré les débats, sans oublier l'agrément des SSTI et son rôle déter-

minant dans l'aménagement des modalités de suivi individuel.

En abordant les aspects conceptuels, pratiques et juridiques, le professeur Hubert Seillan, directeur de la revue Préventique, Martial Brun, directeur du Cisme, et M<sup>e</sup> Virginie Perinetti, chargée de mission au Cisme, ont animé les échanges.

Parmi les questions en débat, on citera notamment :

- Comment recueillir les attentes des besoins des entreprises et de leurs salariés ?
- Quelle méthode utiliser au sein de la Commission médico-technique pour poser un diagnostic ?
- Comment partager ce diagnostic avec les bénéficiaires et les partenaires ?
- Comment déterminer une organisation et des actions qui répondent aux besoins, tout en respectant les textes ?
- Comment s'assurer de l'adhésion des entreprises des salariés au projet du SSTI ?
- Comment les SSTI peuvent-ils être une force de proposition cohérente au niveau régional ?

- Quelles évaluations des projets, avec quels indicateurs ?

Chaque participant a pu repartir avec des éléments de compréhension sur ce qu'il convient d'entreprendre ensemble. Tous ont perçu la force que pourrait avoir un projet de Service porté par les équipes pluridisciplinaires et par un Conseil d'administration composé, à parité, de représentants d'employeurs et de salariés.



Les conférences réunissent des représentants de toutes les instances des SSTI. Ici à Dijon.

Cette dynamique collective pourrait, en effet, conduire une évolution effective et positive du fonctionnement des SSTI, fondée sur une analyse partagée des besoins, et sur la recherche de l'adhésion d'un maximum d'entreprises et de salariés, qui, in fine, feront la réalité de la Santé au travail.

### Enquêtes "Rapport de branche" et "Chiffres-clés"

#### Rapport de branche pour 2010 et questionnaire pour celui de 2011

Lors de la Commission d'étude du CISME qui s'est tenue le 13 septembre à Paris, une réunion technique a eu lieu le matin, portant sur le Rapport de branche (résultats pour 2010 et collecte des données pour 2011).

Les SSTI ont été destinataires, en juin 2012, des questionnaires pour le rapport de 2011 (version papier avec note de commentaires, puis version informatisée pour la transmission des données). Le rapport pour 2010 a été diffusé en juillet 2012. Lors de la réunion technique du 13 septembre 2012 ont été présentés, en parallèle, le questionnaire pour 2011 et les restitutions pour 2010. Cette présentation a été l'occasion de mettre l'accent sur :

- les difficultés rencontrées par les SSTI pour remplir le questionnaire de 2010, d'où des simplifications pour celui de 2011 ;

- les erreurs et confusions faites par les SSTI lors du remplissage du questionnaire ;
- l'utilisation faite par le Cisme des résultats obtenus après l'exploitation des données collectées.

Il a été rappelé que pour conduire, notamment au niveau de la branche, les négociations salariales et procéder aux travaux de révision de la Convention collective, il est fondamental que le Cisme connaisse la situation réelle des SSTI. Toutes les informations collectées, qu'elles portent sur des informations générales (évolution de la masse salariale entre 2010 et 2011, régimes de retraite et de prévoyance, effort de formation,...) ou qu'elles soient individuelles et anonymes pour déterminer, notamment dans la branche, la situation de l'emploi, les pyramides des âges,



les rémunérations des différentes catégories de personnel..., sont confidentielles et considérées comme telles par l'équipe qui doit les exploiter.

En conclusion, il a été rappelé que plus il y aura de SSTI qui répondront le plus justement possible au questionnaire du Rapport de branche, plus la crédibilité des résultats obtenus s'en trouvera renforcée face aux partenaires sociaux et aux services de la tutelle. N'oubliez donc pas de répondre aux questionnaires pour 2011, qui portent respectivement sur le Rapport de branche et les Chiffres-clés.